POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AVENIR DE L'ARCHIPEL.

SAINT-PIERRAISES ET SAINT-PIERRAIS,

MIQUELONNAISES ET MIQUELONNAIS,

JE SUIS UN CANDIDAT LOCAL.

"La politique c'est un métier" J.J. Blanco Carlotti, débat télévisé du dimanche 31 mai. Un métier certes, un métier rude et difficile pour celui qui veut défendre efficacement son pays. Mais on ne défend bien que ce que l'on aime. Nous aimons Saint-Pierre et Miquelon parce que nous y sommes nés, parce que nous y avons nos racines. Nous sommes attachés à "nos cailloux". C'est pourquoi la politique est aussi une affaire de coeur. Seul un candidat local peut prétendre acquérir LE METIER et posséder LE COEUR.

JE SOUTIENDRAIS L'ACTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Si je suis élu je siégerais avec le parti socialiste. Ceci ne surprendra personne. Chacun sait que je suis socialiste. J'étais favorable à la candidature de Michel Rocard. Il faut à Saint-Pierre et Miquelon un député qui mène son action dans le sens de l'histoire, qui soutienne François Mitterand. Nos adversaires ne nous contrediront pas : "Or, la continuation d'une action constructive n'est possible que s'il existe, entre le Chef de l'Etat et la Majorité parlementaire un accord sincère fondé sur une communauté de vues. Comment notre progrès pourrait-il continuer dans l'ordre si un conflit éclatait demain, entre le programme d'une majorité parlementaire hostile et les grandes options que le peuple français a choisies en élisant au suffrage universel le Président de la République ? C'est une affaire de bon sens et d'efficacité". (Georges Poulet, extrait de sa profession de foi en 1973).

JE SUIS CANDIDAT POUR LE RENOUVEAU DE LA PARTICIPATION AU DEBAT POLITIQUE.

Je ne suis pas le candidat des assemblées locales. Une nouvelle équipe s'est rassemblée autour de nous. La traditionnelle bipolarisation du débat politique lassait. Nous ne voulons ni polémiquer, ni détruire. Nous voulons PROPOSER, ELARGIR, CONSTRUIRE. Nous voulons faire échec aux candidats métropolitains. Seul un candidat local peut plaider avec métier, mais aussi avec coeur, le développement de l'archipel.

NOS OBJECTIFS :

- La négociation d'un statut tenant compte de notre spécificité.
- La mise en place d'un véritable plan de développement économique, social, sportif et culturel.

LE STATUT :

Les règlements de la CEE exigent l'intégration totale des DOM. Dans ce cadre l'archipel serait dans une position délicate à cause de l'application de la règlementation douanière communautaire et, vis-à-vis du Canada, pour ce qui concerne la pêche. Déjà les quotas de pêche sont réduits, les navires étrangers ont déserté le port. L'intégration totale provoquerait une forte augmentation du coût de la vie.

Un statut adapté peut nous permettre -de bénéficier de négociations privilégiées avec le Canada, pour le partage et l'exploitation de la mer -d'éviter la hausse du coût de la vie conséquence de l'application de la règlementation douanière des pays membres de la CEE -de préserver néanmoins quelques avantages communautaires.

Le nouveau statut donnera aux Saint-Pierrais et aux Miquelonnais le pouvoir de décider, de déterminer les grandes options pour l'avenir.

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT - LES GRANDES LIGNES -

LA PECHE : La pêche industrielle.

Il faut négocier la création d'une zone économique exclusive dans l'hypothèse où la théorie de l'équidistance serait retenue. Potentiel de cette zone vers 1985 : 80 000 t à 100 000 t. Actuellement 30 000 t seulement sont pêchées par les 3 chalutiers locaux et les 9 chalutiers métropolitains. Dans le cadre des accords de 1972 il faut augmenter le nombre des chalutiers. Parallèlement il faut pour les pêcheurs de Saint-Pierre, et de Miquelon, une augmentation des quotas.

La pêche artisanale.

est à protéger et à développer car elle constituera certainement, dans les années à venir, un point essentiel du développement de nos îles. (Expérience long-liners).

LE PORT : Il faut inciter les navires étrangers, à fréquenter le port à nouveau par la modernisation des installations, la mise en place d'une cale de halage, un chantier de réparation, un chantier de construction, des facilités d'avitaillement.

L'ELEVAGE ET L'AGRICULTURE :

Un important travail est réalisé en ce moment à Miquelon dans ces domaines. Il faut le poursuivre, mettre en place les crédits, les moyens techniques, des méthodes modernes, former les hommes pour donner à l'élevage et l'agriculture son véritable essor.

L'AQUACULTURE : Aider les entreprises privées qui devront prendre le relais après 1982 (fin des expériences menées par l'ISTPM).

LE TOURISME : Les efforts doivent porter sur la régularité des transports, l'amélioration des possibilités d'accueil, l'organisation des loisirs, la promotion.

LE SPORT ET LA CULTURE :

Améliorer les installations sportives existantes et accélérer le projet de la nouvelle patinoire et des tennis couverts.

ACTION SOCIALE : Il est nécessaire de mener une action efficace pour améliorer la condition des personnes du 3ème âge (organisation des loisirs, tarifs réduits pour les voyages, augmentation des pensions).

HANDICAPES : Favoriser l'acquisition d'un local et effectuer un travail de formation et d'information pour les animateurs.

MIQUELON J'aurai l'occasion d'exposer à Miquelon l'essentiel des points que je compte défendre : la construction de la route Miquelon-Langlade, créer un service régulier de liaisons inter-îles, développer l'aquaculture, l'élevage, l'agriculture, rompre l'isolement culturel et sportif, équiper la piste d'aviation pour atterrissage de nuit.

MESURES COMPLEMENTAIRES ET INDISPENSABLES.

- Assurer localement, en France ou à l'étranger la FORMATION PROFESSIONNELLE DES SAINT-PIERRAIS ET DES MIQUELONNAIS afin qu'ils puissent occuper les emplois crées dans le cadre du plan de développement, ainsi que les emplois qui ont été crées dans la fonction publique. Un véritable répertoire des emplois doit être réalisé. Un centre d'orientation professionnelle doit être mis en place.
- Casser le coût trop élevé de la vie par la mise en place D'UN VERITABLE CONTROLE DES PRIX et par une étude efficace sur le coût du transport.
- Eviter LE MONOPOLE DES SUBVENTIONS et favoriser les initiatives privées en exerçant un contrôle sérieux des subventions octroyées.

VOTEZ GRIGNON - SIEGFRIEDT. Vous ferez un pas important vers le développement et l'avenir de l'Archipel.

VIVE SAINT-PIERRE ET MIQUELON !

VIVE LA FRANCE !

GERARD GRIGNON

CLAUDE SIEGFRIEDT.